



Parutions dans les Médias

1. Nations Unies

<https://news.un.org/fr/story/2024/07/1147096>

2. RFI

https://www.rfi.fr/fr/environnement/20240718-la-c%C3%B4te-d-ivoire-adh%C3%A8re-%C3%A0-la-convention-des-nations-unies-sur-l-eau?utm_slink=rfi.my%2FAn8Q

3. UNECE

<https://unece.org/media/press/392834>

4. AIP

<https://www.aip.ci/85013/aip-la-cote-divoire-10e-pays-africain-a-adherer-a-la-convention-sur-leau-onu/>
<https://www.aip.ci/85129/aip-laurent-tchagba-exprime-sa-satisfaction-apres-ladhesion-de-la-cote-divoire-a-la-convention-des-nations-unies-sur-leau/>

5. linfodrome

<https://www.linfodrome.com/societe/99077-le-ministre-laurent-tchagba-heureux-de-l-adhesion-de-la-cote-d-ivoire-a-la-convention-des-nations-unies-sur-l-eau>

6. Greenmediatv.net

https://greenmediatv.net/page_article.php?idart=218

7. Presse Cote d'Ivoire

<https://pressecotedivoire.ci/article/20284-convention-des-nations-unies-sur-leau-ladhesion-de-la-cote-divoire-confirme>

8. Faapa.info

<https://www.faapa.info/blog/laurent-tchagba-exprime-sa-satisfaction-apres-ladhesion-de-la-cote-divoire-a-la-convention-des-nations-unies-sur-leau/>

9. Abidjan.net

<https://news.abidjan.net/articles/732955/laurent-tchagba-exprime-sa-satisfaction-apres-ladhesion-de-la-cote-divoire-a-la-convention-des-nations-unies-sur-leau>
<https://news.abidjan.net/articles/732937/la-cote-divoire-10e-pays-africain-a-adherer-a-la-convention-sur-leau-onu>
<https://news.abidjan.net/articles/732955/laurent-tchagba-exprime-sa-satisfaction-apres-ladhesion-de-la-cote-divoire-a-la-convention-des-nations-unies-sur-leau>

10. Facebook

https://www.facebook.com/story.php?story_fbid=pfbid0YwGYdvUuYDfCN7JdwZEUgKrsqao32aR5hPE7H7J1feRKH85eBUJbDdRUrMMVa89I&id=100068589525476&sfnsn=wa&mibextid=6aamW6&paipv=0&eav=AfZ1Kt0mogOfGwndf6_4uORvOYWL8WXhsJ24zkcZ22NmOGzpGVZRRseZxpm_Rv7USrY&_rd

11. KOACI

https://www.koaci.com/article/2024/07/18/cote-divoire/environnement/cote-divoire-dixieme-adherent-au-niveau-africain-a-la-convention-des-nations-unies-sur-leau-le-pays-invite-a-la-10eme-session-de-la-reunion-des-parties_179549.html

12. l'Inter

AFRIQUE DE L'OUEST
Interpol arrête 300 personnes liées au crime organisé

NIGER
L'Allemagne annonce le retrait de ses soldats

L'inter
AU DELÀ DE L'INFO

SITUATION SOCIO-POLITIQUE

Le RHDP répond à Gbagbo
«Ne pensez pas qu'en faisant l'union, cela va nous perturber»

Vive réaction aux accusations du capitaine Ibrahim Traoré

Le PPA-CI réplique...

Soro passe un message depuis son exil

FRAUDE SUR L'EAU ET L'ÉLECTRICITÉ
Voici les conséquences pour les fournisseurs et les consommateurs

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR L'EAU
Ces actions qui ont abouti à l'adhésion de la Côte d'Ivoire

ABIDJAN BIÉTRY
Les Rotariens engagés pour plus d'impact communautaire

SANTÉ
Nouvelle enquête nationale en préparation sur le VIH-SIDA

ADHÉSION DE LA CÔTE D'IVOIRE À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR L'EAU

Laurent Tchagba exprime sa satisfaction

La Côte d'Ivoire, face à l'augmentation du stress hydrique et aux effets du changement climatique sur les ressources en eau qu'elle partage avec ses voisins, a adhéré à la Convention des Nations unies sur l'eau, un traité visant à améliorer la gestion commune de l'eau par-delà les frontières, depuis le mardi 16 juillet 2024.

Avec l'acceptation par la Côte d'Ivoire de cette Convention, elle devient la 53^e partie à la Convention et le 10^e pays africain à adhérer à la Convention de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux, connue sous le nom "Convention des Nations unies sur l'eau de 1992". Cette adhésion consolide la forte dynamique de coopération dans le domaine de l'eau en Afrique, où plus de 90 % des ressources en eau se trouvent dans 63 bassins partagés par deux pays ou plus.

« L'adhésion de la Côte d'Ivoire est une étape importante pour le multilatéralisme et réaffirme le rôle de la Convention des Nations unies sur l'eau en tant qu'outil de soutien à la coopération dans le domaine de l'eau pour la paix, le développement durable et l'adaptation au changement



Laurent Tchagba, artisan de l'adhésion de la Côte d'Ivoire à la Convention des Nations unies sur l'eau, se dit satisfait. (PH. DR)

climatique à travers les frontières. J'encourage tous les pays du monde à adhérer à cet instrument éprouvé de la diplomatie de l'eau et je réaffirme notre engagement à les soutenir dans ce processus », a déclaré, selon le service de Communication de Tchagba Laurent, Tatiana Molcean, Secrétaire exécutive de la Cee-Onu, qui assure le

Secrétariat de la Convention de l'Onu sur l'eau.

« L'adhésion de la Côte d'Ivoire à la Convention des Nations unies sur l'eau permettra de soutenir nos efforts au niveau de nos relations avec les pays avec qui nous partageons les ressources en eau. En notre qualité de défenseurs de l'eau dans le cadre des

Nations unies, nous devons utiliser la coopération transfrontalière pour le renforcement de la paix, et pour un développement harmonieux et durable de nos pays », a déclaré, le mercredi 17 juillet 2024, le ministre des Eaux et forêts de Côte d'Ivoire, Laurent Tchagba.

La Côte d'Ivoire partage huit bassins fluviaux transfrontaliers (Volta noire, Bia, Tanoé, Comoé, Niger, Sassandra, Cavally et Nuon) avec ses voisins qui sont le Ghana, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone. Répondre aux besoins en eau d'une population de quelque 30 millions d'habitants, qui croît de 2,5 % par an, représente un défi de taille. Ses ressources en eau sont menacées par l'urbanisation, les effets du changement climatique, notamment la sécheresse et les inondations, tandis que la qualité de l'eau se détériore en raison de la pollution due aux déchets agricoles et industriels, à l'orpaillage illégal et aux eaux usées non traitées.

Les ressources en eau sont également inégalement réparties dans le pays, avec des zones de stress hydrique dans le Nord et le Nord-Est.

Selon le dernier rapport sur l'indica-

teur 6.5.2 des Objectifs de développement durable (Odds) en Côte d'Ivoire, seuls 25 % des bassins transfrontaliers sont couverts par des accords opérationnels. Aucun aquifère transfrontalier partagé par le pays n'est couvert par des arrangements opérationnels.

Il faut rappeler que l'adhésion de la Côte d'Ivoire à la Convention des Nations unies sur l'eau est l'aboutissement d'un long processus qui a démarré le 31 juillet 2018 par la Lettre d'intention du ministre des Eaux et forêts au Secrétaire de la Convention, en date du 31 juillet 2018, pour solliciter l'adhésion de la Côte d'Ivoire. Le 4 mai 2020, le courrier référencé n° 7573/Mae-Cab/Dga/jcec/Daj/Lya demande d'adhésion a été adressé au Secrétariat de la Convention sur l'eau. Le 15 juin 2020, la lettre n° 2020/OES/146/Env du Secrétariat de la Convention prenant acte et invitant la Côte d'Ivoire à ratifier la Convention pour en être membre.

L'adoption en Conseil des ministres du projet de loi a été faite le 12 janvier 2022, et douze mois plus tard, à savoir le 7 décembre 2022, c'est le tour de l'Assemblée nationale d'adopter le projet de loi.

En mai 2023, le projet de loi a été également adopté par le Sénat avant que le mercredi 8 mai 2024, il y ait la signature du décret portant ratification de la Convention sur l'eau.

M^{re} BRA Konan

13. Soir Info

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Ces actions qui ont abouti à l'adhésion de la Côte d'Ivoire à la Convention des Nations Unies sur l'eau

E. LATH avec Sercom



Laurent Tchagba est fier de l'adhésion du pays à la Cee-Onu. (Ph. DR)

Un communiqué émanant du Secrétariat des Nations unies, à destination du ministère des Eaux et Forêts, dont L'inter a pris connaissance hier mercredi 17 juillet 2024, annonce que la Côte d'Ivoire est désormais le 10^e pays africain à adhérer à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontiers et des lacs internationaux, appelée encore Convention des Nations unies sur l'eau de 1992 (Cee-Onu).

L'adhésion de la Côte d'Ivoire à la Convention des Nations unies sur l'eau est l'aboutissement d'un long processus qui a démarré le 31 juillet 2018 par la Lettre d'intention du ministre des Eaux et Forêts au Secrétaire de la Convention pour solliciter l'adhésion du pays.

Le 04 mai 2020, le Courier référencé n° 7573/MAE-Cab/DGAJ-CEC/DAJ/LYA. Demande d'adhésion, a été adressé au Secrétariat de la Convention sur l'eau. Le 15 juin de la même année, le Secrétariat de la Convention, par la Lettre n° 2020/OES/146/ENV, a pris acte et a invité la Côte d'Ivoire à ratifier la Convention pour en être membre. Le 12 janvier 2022, intervient l'adoption en Conseil des ministres du projet de loi. Il a fallu attendre le 07 décembre 2022 pour voir le projet de loi être adopté par l'Assemblée nationale. En mai 2023, c'était au tour du Sénat d'adopter le projet de loi. Le 08 mai 2024 intervient alors la signature du décret portant ratification de la Convention sur l'eau.

Avec cette adhésion du pays à ce traité des Nations unies qui vise à améliorer la gestion de l'eau par-delà les frontières, la Côte d'Ivoire pourra également mieux faire face à l'augmentation du stress hydrique et aux effets du changement climatique sur les ressources en eau qu'elle partage avec ses voisins.

« L'adhésion de la Côte d'Ivoire à la Convention des Nations Unies sur l'eau permettra de soutenir nos efforts au niveau de nos relations avec les pays avec qui nous partageons les ressources en eau. En notre qualité de défenseurs de l'eau dans le cadre des Nations unies, nous devons utiliser la coopération-transfrontalière pour le renforcement de la paix, et pour un développement harmonieux et durable de nos pays », a déclaré le ministre

des Eaux et Forêts de Côte d'Ivoire, Laurent Tchagba. La Côte d'Ivoire est la 53^e partie à la convention et le 10^e pays africain à adhérer à la Cee-Onu. Le pays partage huit bassins fluviaux transfrontaliers (Volta noire, Bia, Tanoé, Comoé, Niger, Sassandra, Cavally et Nuon) avec ses voisins, à savoir le Ghana, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone.

« L'adhésion de la Côte d'Ivoire est une étape importante pour le multilatéralisme et réaffirme le rôle de la Convention des Nations unies sur l'eau en tant qu'outil de soutien à la coopération dans le domaine de l'eau pour la paix, le développement durable et l'adaptation au changement climatique à travers les frontières. J'encourage tous les pays du monde à adhérer à cet instrument éprouvé de la diplomatie de l'eau et je réaffirme notre engagement à les soutenir dans ce processus », a déclaré Tatiana Molcean, secrétaire exécutive de la Cee-Onu, qui assure le secrétariat de la Convention de l'Onu sur l'eau. Depuis l'ouverture de cette Convention à tous les États membres des Nations unies en 2016, le Tchad, le Sénégal, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Togo et le Cameroun sont devenus les premières nations africaines à y adhérer, avant d'être rejoints par cinq pays en 2023 - le Nigeria, la Namibie et la Gambie, en plus de l'Irak et du Panama qui sont devenus les premières Parties dans leurs régions respectives. Plus de 20 autres pays sont en cours d'adhésion, la majorité d'entre eux se trouvant en Afrique, y compris le Zimbabwe et la Sierra Leone, qui en sont aux dernières étapes de l'adhésion.

jeudi 18 juillet 2024 - 2007

soirinfo

Journée du mérite de la Communication et des médias
La 6^e édition officiellement lancée

Bingerville/ Il part mettre son téléphone en charge dans sa chambre

Le fils d'un officier de police retrouvé mort ensanglanté, la naque brisée

Adhésion de la Côte d'Ivoire à la Convention des Nations unies sur l'eau

Laurent Tchagba exprime sa satisfaction

Appel au rassemblement de l'opposition

Le Ndri répond à Gbagbo et Thiam

Revenus de la Mecque

80 pèlerins célébrés à Séguéla

Réunion du comité d'orientation sur la recherche et le sauvetage en mer

Serey Doh présente les enjeux de la coopération entre les États de l'Uemoa

Pour la bonne collaboration de son ministère avec la presse

Bruno Koné honore

Région du Gbéké Présidentielle 2025

Sidi Touré s'engage à fonder et tranquilliser la base

Kouibly

Bako Nestor demande à des femmes d'être des ambassadrices des actions de Ouattara

Rotary Abidjan-Biétry

Les membres instruits sur "la magie du Rotary"